

Le cyclone du 10 septembre 1903

Le jeudi 10 septembre 1903, un vent modéré de secteur Ouest fraîchit violemment vers 20 heures puis tourne vers 23 heures au cyclone pendant plusieurs heures. Au Tréport, la drague, amarrée au quai de l'Agence Maritime, casse ses amarres, subit les assauts de fortes lames, chavire complètement et coule au fond de l'avant-port soit une perte de 75 000 francs pour les entrepreneurs MM. Martin et Massiou. Drossé sous le pont des chasses, un canot rompt la canalisation de gaz en fonte qui alimente la ville de Mers-les-Bains ; l'eau en s'engouffrant dans la conduite prive aussi d'éclairage toute la ville du Tréport.

Très rapidement la population constate l'étendue des dégâts provoqués par ce violent cyclone : au Tréport, de nombreuses toitures sont soufflées et endommagées, des volets et des vitres sont brisés et des enseignes de commerce sont arrachées ; sur le quai de la République, le garde-corps en fer forgé est plié et descellé par endroit et le parapet en pierre de taille qui lui fait suite a été fortement endommagé ; sur la plage, alors que la saison balnéaire n'est pas complètement terminée, les cabines ont été enlevées et éventrées par les lames, remplies de galets, leurs toitures crevées et déchiquetées ; enfin la mer est montée si haut que les sous-sols du casino ont été inondés. Embossés dans l'avant-port, douze canots sont, sous la puissance des vagues, projetés contre le quai de la République : quatre sont complètement perdus et définitivement désarmés, « Sainte-Catherine » (Di 395), « Le Railleur » (Di 368), « Gabriel et Louise » (Di 373) et « Adolphe et Valentine » (DT 79) ; les huit autres canots subissent d'importantes avaries. En outre, quatre barques chalutières sont elles-aussi plus légèrement avariées ; la barque « Jeanne Hachette » (Di 329) perd son « bachot » et sa grand-voile est déchirée, et les bômes des barques « Hortense » (Di 308), « Etoile Polaire » (Di 349) et « Maria » (DT 157) sont brisées, la barque « Maria » perdant aussi son ancre et son câble.

Toutefois, bien que l'entrée du port soit devenue impraticable, dix barques



chalutières sur les vingt-trois qui composent la flotte tréportaise étaient rentrées au Tréport après la marée du vendredi 11 septembre matin. Néanmoins, trois canots de Cayeux-sur-Mer, qui avaient quitté Dieppe le jeudi soir pour regagner le Hourdel, sont surpris par ce coup de vent au large du Tréport vers minuit ; deux canots parviennent à rentrer au Tréport mais le troisième « Léonie et Cécile » (SVSS 2223) manque l'entrée et se perd corps et biens : les corps des deux matelots qui la montaient Jean-Baptiste Devismes, 27 ans, et Jean Serry, 34 ans, sont rejetés par la mer sur la plage d'Ault respectivement les 12 et 14 septembre. Au cours de la nuit, en regagnant le port, la barque chalutière « Etincelle » (Di 371), patron Camille Théroude, croise à environ 8 milles nautiques dans le Nord-Ouest du Tréport la barque « Providence » (DT 141) complètement désamarrée, démâtée, son pavois défoncé, la pompe de cale cassée et faisant de l'eau.

Propriété de l'armateur Albert Criquelion, cette barque, construite en 1893 au Tréport et jaugeant 28 tonneaux 68/100, est commandée par Bélony Mulard, âgé de 46 ans ; l'équipage compte aussi un mousse et six matelots parmi lesquels nous

retrouvons deux marins qui ne nous sont pas inconnus : Bélony Coulon qui se perdra en mer le 7 juillet 1917 (Tréport Magazine n° 123 - Novembre 2012) et Amédée Mulard, frère du patron, qui disparaîtra le 17 août 1917 dans la perte du chalutier dieppois « Espérance » (Tréport Magazine n° 169 - Juin/Juillet 2017). Tous sains et saufs mais à bout de forces et de courage, les hommes d'équipage embarquent à bord de la barque « Etincelle » qui prend la « Providence » en remorque et la conduit au Tréport le vendredi matin vers 4 heures 30. Réduite à l'état d'épave, la barque « Providence » est dépecée en mars 1904. Dans le bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen du 26 septembre 1903, quelques lignes rapportent que, pendant cette tempête, une barque montée par cinq marins a été ballottée sur la mer en furie ; ces hommes se croyaient irrémédiablement perdus et se confièrent à Dieu. Une barque passa et les cinq marins furent ramenés au Tréport ; à peine débarqués, ils traversèrent nu-pieds toute la ville du Tréport et montèrent à l'église Saint-Jacques pour rendre grâce à Dieu ... et à la Providence.

Jérôme Maes